



Délibération n°2026-35

Date de la convocation : 20 mai 2026

Nombre de conseillers en exercice : 19
 Nombre de conseillers présents : 15
 Nombre de conseillers votants : 17
 - dont « pour » : 17
 - dont « contre » : 0
 - « abstention » : 0

Objet : Installation du conseil d'administration

Le 26 mai 2026 à 9h

Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays d'Orthe et Arrigans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Misson, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LESCOUTE, Président en exercice :

Étaient présents : Robert BACHERE, Céline BACQUÉ, Mélissa CONSTANS, Damien DARBAT, Jean-Michel DULUCQ, Henriette DUPRÉ, Julie FIALIP, Ginette GASSIE, François LASSERRE, Jean-Marc LESCOUTE, Bernard MAGESCAS, Julien PEDELUCQ, François PETRAU, Christine ROCHETTE, Martine TOUYA,

Était excusée : Sandra LIGNAU,

Était Absent : Dominique DUBUISSEZ

Pouvoirs : Patricia LENDRE à Jean-Marc LESCOUTE, Maryline OLIVIER à Ginette GASSIE,

Secrétaire de séance : Yannick BASSIER, Directeur Général des Services

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Action sociale et des Familles et notamment ses articles R.123-7 et R.123-8

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 28 avril 2026 portant élection des membres du conseil communautaire au conseil d'administration du CIAS ;

Vu les arrêtés du Président de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans relatifs à la nomination des administrateurs représentant la vie associative.

Considérant que le nombre des membres du Conseil d'Administration a été fixé par délibération du Conseil communautaire en date du 28 avril 2026 comme suit : 9 membres élus et 9 membres désignés par le Président.

Les membres du conseil d'administration sont :

Mme/M	Prénom	NOM	Elus / Associations
Monsieur	Jean-Marc	LESCOUTE	Communauté de communes
Monsieur	Julien	PEDELUCQ	Elu Communauté de communes
Monsieur	Robert	BACHERE	Elu Communauté de communes
Madame	Sandra	LIGNAU	Elue Communauté de communes
Monsieur	Dominique	DUBUISSEZ	Elu Communauté de communes
Madame	Martine	TOUYA	Elue Communauté de communes
Madame	Céline	BACQUÉ	Elue Communauté de communes
Monsieur	François	PETRAU	Elu Communauté de communes
Madame	Maryline	OLIVIER	Elue Communauté de communes
Monsieur	Damien	DARBAT	Elu Communauté de communes
Madame	Henriette	DUPRE	Banque alimentaire
Madame	Ginette	GASSIE	Trait d'Union Labatut
Madame	Julie	FIALIP	Relais saisonnier
Monsieur	Jean-Michel	DULUCQ	Association du 3 ^{ème} âge
Madame	Mélissa	CONSTANS	Association Aerial – Château de Cauneille
Madame	Christine	ROCHETTE	UDAF des Landes
Monsieur	François	LASSERRE	Secours catholique – CCAS Pouillon
Monsieur	Bernard	MAGESCAS	CCAS Misson
Madame	Patricia	LENDRE	Restos du cœur



- Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.
- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat notamment sur telerecours.fr pour les particuliers justiciables.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Président,

Jean-Marc LESCOUTE

